

# PROFIL

## L'Université Claude Bernard - Lyon I \*

### Carte d'identité

#### Une évaluation sélective

Le CNE a évalué pour la première fois l'université Claude-Bernard Lyon I, en 1988. Cette évaluation exhaustive avait couvert tous les champs disciplinaires. En 1996, le CNE a procédé à une seconde évaluation menée parallèlement à une évaluation du site lyonnais. Cette seconde évaluation a été sélective dans le choix des champs d'expertise. Ses observations se concentrent sur les problèmes de gouvernement et de structure ainsi que sur certains thèmes concernant les deux grands pôles de l'université :

- dans la Fédération Sciences, le premier cycle, le secteur sciences pour l'ingénieur (SPI) et les sciences de la vie ;
- la Fédération Santé, dans sa quasi-totalité, à l'exception de l'odontologie qui a fait l'objet d'une évaluation favorable en 1994.

#### Quelques chiffres

En 1995-1996, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'université Lyon I comptait :

- 27 100 étudiants dont
  - 10 700 pour la Fédération Santé,
  - 11 300 pour la Fédération Sciences,
  - 5 100 en IUT et IUP.
- 1 860 enseignants dont
  - 770 pour la Fédération Santé,

790 pour la Fédération Sciences,  
300 en IUT et IUP.

- 1 200 postes pour les personnels IATOS.

#### Structuration des 2 Fédérations

En 1996, les 5 instituts pluridisciplinaires et les 3 départements de formation de la Fédération Sciences ont été remplacés par 9 UFR. Cette modification donne une plus grande cohérence aux disciplines et une meilleure lisibilité au secteur Sciences.

Les 4 UFR médicales de la Fédération Santé n'ont pas été modifiées. L'unité entre ces UFR est assurée par des structures de coordination pour l'enseignement et la recherche médicale.

Le bon fonctionnement de l'université repose sur la coexistence harmonieuse des Fédérations Sciences et Santé. Ces deux fédérations sont très équilibrées. Le flux des étudiants qui avait crû considérablement ces dernières années tend à se stabiliser.

Les organes de décision sont ceux prévus par la loi mais les instances de rencontre sont nombreuses, avec des responsabilités réparties. Cela offre beaucoup de possibilités de participation.

*L'atmosphère générale est celle du consensus. Néanmoins, l'évaluation menée par le CNE a montré que la multiplicité des niveaux de concertation pouvait entraîner des difficultés de fonctionnement.*

## **Un bilan du gouvernement satisfaisant**

### **Une gestion claire**

Les services centraux et financiers sont structurés et efficaces. Ils se sont bien convertis aux techniques nouvelles de gestion. La structure financière de l'UCBL est pérenne et le fonctionnement des services concernés satisfaisant.

### **Un souci d'ouverture**

L'UCBL entretient de bonnes relations avec l'extérieur :

- avec les établissements de la région lyonnaise relevant de l'enseignement supérieur : sur le site lyonnais, l'université a été un élément moteur de la création du Pôle Universitaire Lyonnais (PUL),
- avec les collectivités locales : que ce soit la Région, le Département ou la Ville, ces trois collectivités se sont investies dans le développement des universités de la métropole lyonnaise. Elles ont apporté un soutien non négligeable dans plusieurs grandes opérations et l'UCBL en a été bénéficiaire.

### **Des initiatives positives**

Depuis la dernière évaluation, l'université Claude Bernard-Lyon I a pris des initiatives couronnées de succès :

- elle mène une politique courageuse et réaliste de la gestion des emplois vacants,
- ses services de formation des personnels, formation continue et relations internationales manifestent un grand dynamisme.

Il faut maintenant que l'université s'attache à obtenir l'amélioration de certains domaines de gestion, comme par exemple celui des locaux, des campus ou encore des relations industrielles.

### **Une valorisation à consolider**

Pour gérer ses relations avec le milieu industriel, l'université a créé deux organismes. Il s'agit du Service des relations industrielles et de la société anonyme EZUS, filiale de l'université. Cette filiale ne présente pas une situation fiscale claire. L'université n'a pas encore

bien défini les missions de chacun de ces deux organismes qui fonctionnent encore dans le sens de la concurrence.

### **Une situation immobilière complexe**

Le cadre juridique de certaines implantations de l'université est mal défini. Certains équipements de base en faveur des étudiants sont inexistantes ou insuffisants. L'UCBL a mené une vigoureuse politique de réhabilitation en puisant dans ses réserves budgétaires.

## **Un secteur médical en bonne santé**

Les 4 UFR médicales fonctionnent en bonne harmonie. En effet, ces 4 unités d'égale importance ont une politique générale commune qui trouve son expression dans le fonctionnement du Comité de coordination des études médicales (CCEM).

### **Médecine générale : une formation solide**

La filière de formation en médecine générale est un très bon exemple de réalisation solide. Elle est bien structurée, à la fois centralisée sous l'égide du CCEM et variée grâce à une offre d'ensemble très diversifiée. Les études de troisième cycle de médecine générale dans la région lyonnaise bénéficient de la présence de généralistes extrêmement actifs, d'hospitalo-universitaires convaincus.

Cette filière devrait faire preuve, dans les prochaines années, d'une capacité d'innovation dans plusieurs domaines.

### **Recherche médicale : un domaine actif**

La recherche médicale est de qualité et diversifiée. Elle regroupe les laboratoires des 9 composantes de cette fédération. Elle est fortement structurée au niveau de l'université, même si certaines structures méritent d'être renforcées (IFR cardio-vasculaire, CERMEP). Cette recherche médicale est active : ceci se traduit par un fort potentiel en terme d'unités INSERM et CNRS.

L'UCBL apparaît comme un dispositif essentiel de la recherche médicale dans le pays.

### **ISPB : des démarches originales**

L'Institut des sciences pharmaceutiques et biologiques (ISPB) est une composante importante et originale. En matière d'enseignement, voici un exemple intéressant d'établissement qui recherche avec succès des contacts et des coopérations contractuelles avec d'autres entités de l'UCBL. On pourrait souhaiter néanmoins un renforcement du partenariat de recherche avec l'industrie.

### **Centre de formation paramédicale**

L'Institut de réadaptation et l'Ecole d'infirmières préparent un projet de rénovation soutenu par l'UCBL et la Région. Il vise à rapprocher les filières professionnelles des domaines paramédical et social sur un campus. Un tel projet est innovant et exemplaire.

## **Des inégalités dans le secteur Sciences**

### **Un premier cycle scientifique dynamique**

Il s'agit d'une structure spécifique. Ce département a fait d'importants efforts de diversification et d'économie de moyens dans le développement des filières de DEUG. Différentes initiatives de lutte contre l'échec sont intéressantes et prometteuses. Ainsi, pour faciliter l'orientation des bacheliers, une coordination se met en place. Elle implique les collectivités locales et tous les établissements (université, CPGE, STS, IUT).

### **Les sciences de la vie : une tradition**

Il s'agit d'un secteur traditionnellement fort à Lyon. Toutefois, les directeurs de plusieurs laboratoires sont atteints par la limite des 12 ans d'exercice. La politique de restructuration doit être poursuivie.

### **Les Sciences pour l'ingénieur concurrencées**

Ce secteur est fortement mis en concurrence avec la présence, à Lyon, de l'Institut national des sciences appliquées et l'Ecole centrale. Les formations propres à l'UCBL sont rares. Même si l'enseignement à Lyon I est bon, la recherche a surtout lieu à l'INSAL et l'ECL.

## **Recommandations**

Les recommandations qu'a pu formuler le CNE concernent :

### **Le gouvernement**

**Les organes de décision :** l'université Claude Bernard aurait intérêt, dans ses statuts, à mieux définir la responsabilité de chaque échelon : fédération, UER et comités scientifiques.

**Les contacts avec le milieu industriel :** l'université Claude Bernard doit clarifier la situation fiscale de sa filiale. Elle doit également mieux définir les missions de chacun de ses organismes, dans le sens de la complémentarité plutôt que dans le sens de la concurrence.

**La situation immobilière de l'université :** l'Etat et les collectivités territoriales doivent rester attentifs aux besoins immobiliers de l'université Claude Bernard et, en particulier, développer le plus vite possible le site de Gerland.

### **La structure des UFR**

**Les structures de la Fédération Sciences :** dans l'immédiat, le problème principal est de mettre en oeuvre les nouvelles structures. Néanmoins, il serait bon de réfléchir sur de possibles fusions dans les UFR actuellement prévues.

**Les 4 UFR médicales :** le passage à 3 UFR permettrait de dégager des moyens pour des activités nouvelles tout en maintenant le caractère de proximité conviviale qui existe entre les étudiants et le doyen.

### **La Fédération Santé**

**La formation à la médecine générale :** il faudrait évoluer d'une structure de commission de 3e cycle vers une structure de département universitaire de médecine générale.

**La recherche médicale :** il faut accélérer le mouvement d'intégration dans les unités de recherche médicale des milieux Sciences et Santé, tout en sachant que ceci est difficile à obtenir.

**La recherche clinique :** une réflexion devrait être entreprise sur le nombre de thèses de

doctorat qui apparaît trop faible dans certains DEA, en vue de réguler les effectifs en fonction des débouchés des thèmes de recherche.

**L'ISPB** : il peut encore amplifier son partenariat de recherche avec l'industrie. Il importe, en effet, que l'université Claude Bernard soit attentive à apporter son soutien à l'économie de sa région, où l'industrie du médicament est importante.

**La création du Centre de formation aux professions paramédicales et médico-sociales** : elle est une innovation exemplaire qui doit être vivement soutenue.

### **La Fédération Sciences**

**Le premier cycle** : une organisation propre au premier cycle doit être maintenue. La direction de l'université doit également s'efforcer de maintenir une équipe motivée par les problèmes propres à ce cycle.

**Les Sciences physiques de l'ingénieur** : Le développement, nécessaire, de ce secteur, doit être conçu et effectué dans le contexte lyonnais, plutôt que dans le cadre du seul établissement.

En recherche, l'université devrait se redéployer sur des positions dominantes dans quelques domaines bien choisis et en concertation avec les autres établissements.

**Les Sciences de la vie** : la politique de restructuration des laboratoires doit être poursuivie, avec comme lignes générales :

- . le rassemblement géographique des équipes d'un même laboratoire ;
- . le renforcement des relations avec l'ENS, à travers le site de Gerland, et des relations avec d'autres organismes ;
- . l'insertion des petites équipes dans de plus grosses formations contractualisées.

### **Recommandation globale**

Un rapprochement entre les deux fédérations à Gerland est indispensable pour la création des filières nouvelles. Une réflexion de même nature sur le PCEMI serait très utile.

La réponse du Président figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 91.

**Ce rapport d'évaluation est consultable  
sur le site Internet du CNE  
<http://www-cne.mesr.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation,  
se reporter au site Internet de l'université Lyon I  
<http://www.univ-lyon1.fr/>**

Directeur de la publication : André Staropoli / Conception-rédaction : Carole Granié  
Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-40-65-62-49  
Télécopie : (33) 01-40-65-63-94